

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2024 à 18h30 à la salle du conseil située au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine.

À laquelle séance sont présents :

Jean-Marc MÉNARD,	maire;
Francine BRASSEUR,	conseillère;
Simon DUFAULT,	conseiller;
Gilbert GRENIER,	conseiller;
Mickaël L. GIGUÈRE,	conseiller.
Pierre NOËL,	conseiller;
Patrick WOLPUT,	conseiller (<i>arrive en cours d'assemblée à 18h31</i>).

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marc Ménard.

Assistent également à la séance :

Maude B. LANDRY,	Coordonnatrice aux loisirs, greffière adjointe par intérim et adjointe administrative
Heidi BÉDARD,	Directrice générale et greffière-trésorière
Chantal DUCLOS,	Trésorière adjointe par intérim
Jacques LECLAIR,	Directeur du service des incendies et des premiers répondants
Daniel RICHARD,	Inspecteur municipal

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte à 18 h30.

Le conseil municipal constate que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par l'article 153 du Code Municipal du Québec à tous les élus présents et manquants.

328-12-2024 **1. Adoption de l'ordre du jour**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024 et qu'il souhaite l'adopter tel que soumis;

En conséquence,
Il est proposé M. Simon Dufault,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

329-12-2024 **2. Adoption des prévisions budgétaires 2025**

Attendu qu' il y a lieu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025;

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec* un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné à tous les intéressés le 6 novembre 2024;

Attendu qu' en conformité avec l'article 957 du *Code municipal du Québec*, un document explicatif du budget sera transmis à chaque adresse civique du territoire de la municipalité;

En conséquence,
Il est proposé M. Pierre Noël,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 comme suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT :

Revenus :	
Taxes sur la valeur foncière	893 975 \$
Taxes sur une autre base	177 385 \$
Compensation tenant lieu de taxes	7 331 \$
Transferts	299 143 \$
Services rendus	11 260 \$
Imposition de droits	32 380 \$
Amendes et pénalités	2 135 \$
Intérêts	14 550 \$
Autres revenus	74 141 \$
Total des revenus de fonctionnement	1 512 300 \$

Dépenses de fonctionnement :	
Administration générale	398 466 \$
Sécurité publique	316 396 \$
Transport	374 494 \$
Hygiène du milieu	134 436 \$
Santé et bien-être	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	42 725 \$
Loisirs et culture	158 487 \$
Frais de financement	30 062 \$
Total des dépenses de fonctionnement	1 455 066 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Financement :	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	68 100 \$
Affectation :	
Affectation – activités d'investissement	73 876 \$
Excédent de fonctionnement affecté	(84 742) \$
Total des conciliations à des fins fiscales	57 234 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales **0 \$**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :

Revenus :	
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	3 365 333 \$
Autres revenus	0 \$
Total des revenus	3 365 333 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Immobilisations :	
Administration	15 000 \$
Sécurité publique	12 330 \$
Transport	138 208 \$
Hygiène du milieu	0 \$
Santé et bien-être	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$
Loisirs et culture	3 938 763 \$
Total des immobilisations	4 104 301 \$
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans les entreprises municipales :	
Émission de prêt – mise aux normes des inst. septiques	250 000 \$
Financement :	
Financement à long terme	949 571 \$
Affectation :	
Affectations – activités de fonctionnement	12 330 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	27 067 \$
Total des conciliations à des fins fiscales	3 365 333 \$
<i>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</i>	<i>0 \$</i>

Adoptée à l'unanimité

330-12-2024 3. **Présentation et adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026 et 2027**

- Attendu que le Conseil municipalité a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisations pour les années 2025 à 2027;
- Attendu que conformément aux dispositions de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le Conseil municipal doit annuellement adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers suivants;
- Attendu que conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec* un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné à tous les intéressés le 6 novembre 2024;

En conséquence,
Il est proposé M. Mickaël L. Giguère,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Répartition des dépenses par fonction

Fonction	2025	2026	2027	Mode de financement
----------	------	------	------	---------------------

Administration	18 350 \$	0 \$	0 \$	Activités de fonctionnement, surplus accumulé non affecté et surplus accumulé non affecté réservé pour l'achat, le remplacement d'équipements, d'ameublements et de véhicules
Sécurité publique	15 000 \$	0 \$	0 \$	Activités de fonctionnement.
Transport	158 208 \$	65 748 \$	205 775 \$	Aide financière dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, conditionnel à l'obtention d'aide financière et fonds réservés pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières)
Hygiène du milieu	0 \$	0 \$	0 \$	
Loisirs et culture	3 938 763 \$	50 000 \$	15 000 \$	Aide financière dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, conditionnel à l'obtention d'aide financière et fonds réservés pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières)
Total	4 130 321 \$	115 748 \$	220 775 \$	

Adoptée à l'unanimité

4. Période de questions

Conformément aux dispositions de la *loi*, une période de questions doit être accordée au public.

Le maire, M. Jean-Marc Ménard invite le public à poser des questions.

331-12-2024 5. Clôture de la séance

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence,

Il est proposé M. Pierre Noël,

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Et résolu que la séance soit levée à 18h52.

Adoptée à l'unanimité

Je, Jean-Marc Ménard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Heidi Bédard,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Jean-Marc Ménard,
Maire